

EMPLAIRE A SIGNER
POIS RETOUR E&Y

A.A.C.E. ILE-DE-FRANCE
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Altarea

Assemblée générale du 5 juin 2015
Vingt-troisième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission de bons de souscription d'actions (BSA), bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes

Nous vous signalons que le rapport de la gérance ne comporte pas l'indication des modalités de détermination du prix d'émission prévue par les textes réglementaires.

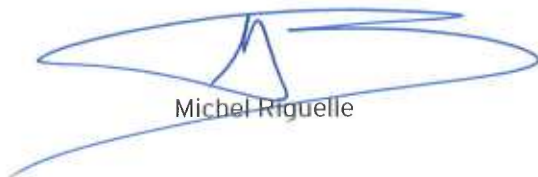
Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre gérance en cas d'émission de bons de souscription donnant accès à des titres de capital à émettre.

Paris et Paris-La Défense, le 29 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

A.A.C.E. ILE-DE-FRANCE
Membre français de Grant Thornton International



Michel Riguelle

ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Roch Varon